



## DOSSIER DE PRESSE

### PUBLICATION

#### SELECTION OFFICIELLE 2009 DES CRUS BOURGEOIS DU MEDOC

*Les Crus Bourgeois du Médoc se dévoilent dans la nouvelle Sélection Officielle 2009, à découvrir dans ce carnet. La mention « Cru Bourgeois » trouve ses marques dans son nouveau cadre réglementaire et regagne la confiance des acteurs de la filière, tant en France qu'à l'étranger. Le lancement de la première campagne en 2010 avait été couronné de succès et nous sommes très confiants pour le millésime 2009.*

*Frédéric de Luzè*

*Président*

## Sommaire

- **Renaissance et Reconnaissance des Crus Bourgeois**
  - Homologation ministérielle
  - Grands Principes & Innovations
- **Indépendance et intransigeance. Les secrets de la qualité «Cru Bourgeois»**
  - 1ère étape : L'éligibilité des exploitations
  - 2ème étape : Détermination des minimas de qualité
  - 3ème étape : L'accession à la Reconnaissance « Cru Bourgeois »
- **Authentification et garantie de qualité**
- **Les Crus Bourgeois. Des racines historiques profondes**
- **A nouvelle Sélection, nouvel artiste & nouveau visuel**
- **Les chiffres-clés de la Sélection Officielle 2009**

## Renaissance et Reconnaissance des Crus Bourgeois

### Homologation ministérielle

Grâce à une mobilisation sans égale des viticulteurs du Médoc regroupés au sein de l'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc, la mention traditionnelle «Cru Bourgeois», vieille de plusieurs siècles, a pu être sauvée par une démarche de **Reconnaissance «Cru Bourgeois»**.

Cette démarche totalement novatrice dans la filière viticole a réussi à obtenir fin 2009 le soutien des pouvoirs publics français qui ont homologué la procédure (décret du 20 octobre 2009 & arrêtés des 16 novembre 2009 et 19 octobre 2010).

Chaque année, à la même période, la sélection officielle du nouveau millésime est dévoilée et doit être portée à la connaissance du public. Cette annonce officielle est mise en scène chaque année, en France comme à l'international.

En 2010, 243 crus sont reconnus ; ils sont regroupés dans la Sélection Officielle 2008.

**En 2011, 246 Crus Bourgeois ont été reconnus et sont regroupés dans la Sélection Officielle 2009.**

Les deux listes sont disponibles sur le site Internet de l'Alliance [www.crus-bourgeois.com](http://www.crus-bourgeois.com)

### Grands principes & Innovations

La Reconnaissance «Cru Bourgeois» est un examen annuel, accessible à tout cru du Médoc.

La Reconnaissance «Cru Bourgeois» intervient 2 années après la récolte (le millésime 2008 a été reconnu en 2010, le millésime 2009 l'est en 2011, le millésime 2010 le sera en 2012...).

La démarche de Reconnaissance «Cru Bourgeois» consiste en une vérification de moyens, réalisée au travers d'un audit de chaque exploitation candidate et d'une vérification annuelle des résultats qui se concrétise par une dégustation à l'aveugle.

**La Reconnaissance «Cru Bourgeois» reconnaît la qualité réelle d'un vin sur un volume donné et la garantit au consommateur final.**

La Reconnaissance «Cru Bourgeois» est basée sur un Cahier des Charges complété par un Plan de Vérification.

Le respect des critères du Cahier des Charges et du Plan de Vérification par chaque exploitation est vérifié par un organisme indépendant.

## **Indépendance et Intransigeance.**

### **Les secrets de la qualité «Cru Bourgeois»**

Chaque étape de l'accession à la mention traditionnelle «Cru Bourgeois» est contrôlée par un organisme indépendant. L'organisme choisi par l'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc est Bureau Véritas, dont le cœur de métier est l'évaluation de conformité. Il apporte à la démarche de Reconnaissance «Cru Bourgeois» un œil neuf et assure l'impartialité à toutes les étapes.

#### **1<sup>ère</sup> étape : L'éligibilité des exploitations**

La Reconnaissance «Cru Bourgeois» est ouverte à tout cru du Médoc habilité à produire dans l'une des 8 AOC médocaines : Médoc, Haut-Médoc, Listrac-Médoc, Moulis en Médoc, Margaux, Saint-Julien, Pauillac et Saint-Estèphe.

Les exploitations candidates à la Reconnaissance «Cru Bourgeois» font systématiquement l'objet d'une visite d'éligibilité consistant à une vérification de moyens. Elle revêt un caractère pluriannuel et répond à des normes précises. L'éligibilité d'une exploitation est vérifiée par Bureau Véritas au moins une fois tous les 5 ans.

Une fois son éligibilité acquise, l'exploitant peut soumettre son cru à la dégustation de Reconnaissance «Cru Bourgeois».

#### **2<sup>ème</sup> étape : Détermination des minimas de qualité**

Chaque année, l'Alliance fixe le niveau de qualité minimale requis pour être reconnu «Cru Bourgeois».

Un panel est défini à l'aveugle à partir d'échantillons fournis par les exploitations candidates et sert de référent tout au long de la démarche.

La définition du panel est réalisée chaque année pour tenir compte de la particularité de chaque millésime.

Chaque panel est dégusté et noté à l'aveugle par des dégustateurs professionnels qui respectent la même procédure de dégustation que pour un cru prétendant à la Reconnaissance «Cru Bourgeois».

La note de chaque panel représente la note minimale que doit obtenir un vin pour un millésime donné pour être reconnu «Cru Bourgeois».

**3<sup>ème</sup> étape : L'accession à la Reconnaissance « Cru Bourgeois »**

L'exploitation éligible présente son cru millésime N à une dégustation se déroulant en année N+2, selon le calendrier de dégustations établi par l'Alliance en début de campagne.

Un prélèvement représentatif du cru millésime N est réalisé par un agent habilité. L'échantillon obtenu est rendu anonyme par l'organisme indépendant Bureau Véritas.

L'examen organoleptique consiste en une dégustation à l'aveugle d'échantillons effectuée par un jury d'experts, dégustateurs professionnels reconnus par la filière, recrutés par l'Alliance et qualifiés tout au long de l'année par Bureau Véritas. L'organisation de la dégustation, la levée de l'anonymat et le résultat de la vérification organoleptique sont sous la responsabilité de l'organisme indépendant.

**La dégustation est individuelle et sans concertation.**

L'attribution de la Reconnaissance «Cru Bourgeois» est basée sur la moyenne arithmétique des notes de chaque dégustateur professionnel. La note attribuée est comparée à celle du référent (ou panel) du millésime concerné. Si le vin obtient une note supérieure ou égale à celle du référent, il sera reconnu «Cru Bourgeois».

## Authentification et garantie de qualité, le sticker « Cru Bourgeois »

Chaque bouteille est authentifiée par un sticker « Cru Bourgeois ».

Obligatoire dès le millésime 2010, il représente un **signe distinct et valorisant** sur toutes les bouteilles « Crus Bourgeois »

Offrant une réelle garantie de qualité pour les acheteurs professionnels et les consommateurs, il permet

- De tracer les volumes habillés
  - Qualité dégustée par le jury = qualité mise en bouteille = qualité achetée
- D'authentifier chaque bouteille
  - Code alpha numérique unique
- Sécuriser chaque bouteille
  - Plusieurs niveaux de sécurité sont incorporés sur le bloc Reconnaissance
  - Le sticker « Cru Bourgeois » peut être déposé sur la bouteille, sur l'étiquette ou la contre étiquette.



## Des racines historiques profondes.

Les Crus Bourgeois, un héritage qui remonte au Moyen-Age.

Les bourgeois sont les habitants du «bourg» de Bordeaux, ville de marchands et d'artisans. Ils disposent sous domination anglaise de droits et de privilèges, dont une exonération de charges sur la vente locale (Guyenne) et à l'exportation, des vins de leurs vignes.

Au XVème siècle, enrichis par leurs activités de commerce international, les bourgeois de Bordeaux se rendent acquéreurs des meilleures terres de la région, auxquelles l'on donne le nom de «**Crus des Bourgeois**», puis «**Crus Bourgeois**».

En 1740, un premier texte fait état d'une sélection qui précise les prix de crus du Médoc.

La Révolution Française entraîne l'annulation des privilèges antérieurs accordés aux Bourgeois et les crus des Bourgeois souffrent de ces grands changements de société.

Au fur et à mesure des siècles, ils jouent cependant un rôle croissant dans le développement du vignoble Médocain en exportant leurs vins.

Au début du XIXè siècle, on retrouve les Crus Bourgeois (300 environ) dont les prix sont déjà positionnés à l'époque au dessus de ceux des Crus Artisans et Paysans.

Après 1855, les instances envisagent de doter le classement existant et déjà célèbre, de classes supplémentaires dans le but d'y intégrer certains Crus Bourgeois.

A cette époque, il semble qu'il y ait 248 crus bourgeois répertoriés. L'ouvrage de M. d'Armailhac paru en 1858 dénombre : 34 bourgeois supérieurs, 64 bons Bourgeois et 150 bourgeois ordinaires.

Au début du XXè siècle, les Crus Bourgeois se développent et occupent une place importante sur les marchés extérieurs, entre autres l'Allemagne et la Russie.

La première guerre mondiale met un frein brutal à cet essor que la crise de 1929 va aggraver. Si le nombre de propriétés diminue, il reste des exploitants en Médoc pour maintenir en vie et en usage la mention traditionnelle «Cru Bourgeois».

**En 1932, les Courtiers bordelais sous la double autorité de la Chambre de Commerce de Bordeaux et de la Chambre d'Agriculture de la Gironde consacrent 444 Crus Bourgeois.** Cette liste déposée à la CCI ne sera jamais soumise à homologation ministérielle mais servira néanmoins de référence pour l'usage de la mention traditionnelle pendant plus de 70 ans.

En 1962, un syndicat des Crus Bourgeois est créé. Il organise à deux reprises des palmarès internes pour créer une émulation au sein des Crus Bourgeois.

En 1979, la réglementation communautaire sur l'étiquetage reconnaît la mention traditionnelle «Cru Bourgeois» sous réserve que son utilisation soit encadrée par l'Etat Français.

**Le 17 juin 2003, un arrêté ministériel homologue enfin le premier classement officiel des Crus Bourgeois du Médoc qui consacre 247 châteaux sur 490 candidats.**



Certains crus non classés dénoncent alors un manque d'équité. Le jury d'experts était composé de 18 professionnels dont le Président du Syndicat des Crus Bourgeois du Médoc (conformément à l'organisation prévue par l'arrêté du 30 novembre 2000).

En 2007, la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux prononce l'annulation de l'arrêté du 17 juin 2003 homologuant le classement des Crus Bourgeois du Médoc. Le critère retenu : «On ne peut être juge et partie».

**En 2009, homologation de la Reconnaissance « Cru Bourgeois » par les pouvoirs publics : décret du 20 octobre 2009 & arrêtés des 16 novembre 2009 et 19 octobre 2010.**

En 2010 : première année de mise en œuvre de la Reconnaissance « Cru Bourgeois » avec la publication de la Sélection Officielle 2008.

## Aujourd'hui. Une grande famille de crus.

Les Crus Bourgeois font partie du patrimoine viticole Bordelais.

Certaines propriétés existaient bien avant l'établissement du Classement de 1855 et de nombreuses sont encore là aujourd'hui pour témoigner de la force de la mention traditionnelle « Cru Bourgeois ».

Les Crus Bourgeois forment une grande famille réunissant des exploitations dont les profils diffèrent les unes des autres, situées sur des terroirs très variés (8 AOC prestigieuses : Médoc, Haut-Médoc, Listrac-Médoc, Moulis en Médoc, Margaux, Saint-Julien, Pauillac & Saint-Estèphe), avec à leur tête des hommes et des femmes souvent originaires du Médoc, parfois arrivés de contrées plus lointaines et apportant un nouveau dynamisme.

C'est la force de cette famille : la diversité dans l'unité. Issus de la même région et ayant la même histoire, chaque exploitation a son caractère et offre au consommateur sa spécificité.

Cette diversité se retrouve à tous les niveaux : la vinification, le goût, les prix, la renommée, la méthode de commercialisation, l'ouverture à l'oenotourisme, la communication, la présence sur les réseaux sociaux, etc.

Enfin les crus de cette famille, une des plus grandes de la région, partagent la même ambition. Celle de défendre la mention traditionnelle « Cru Bourgeois » dans un monde où la pérennité d'un savoir-faire devient symbole de luxe.

**Par leur positionnement de prix comme par leurs critères de sélection, les Crus Bourgeois apparaissent comme l'alternative incontournable de consommateurs toujours plus exigeants en matière de vins.**



## **Plan de lancement de la Sélection Officielle 2009**

- 20 septembre à Bordeaux, Dégustation exclusive pour les Courtiers et Négociants de la Place de Bordeaux et pour la presse.
  
- 21 septembre à Londres, Dégustation de Crus Bourgeois du Médoc 2009 pour les journalistes et les professionnels anglais.
  
- 26 septembre à Berlin, à l'Ambassade de France avec le magazine Stern, dégustation d'une sélection de 50 Crus Bourgeois du Médoc.
  
- 20 septembre, parution de la liste de la Sélection Officielle 2009 dans deux media Français.
  
- Envoi d'un communiqué de presse en France et à l'étranger.

**Des dégustations de cette Sélection Officielle 2009 pourront être organisées par l'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc sur simple demande des journalistes.**

## A nouvelle Sélection, nouvel artiste & nouveau visuel

Afin de célébrer la parution de la nouvelle Sélection Officielle,

l'Alliance des Crus Bourgeois s'est dotée d'un nouveau visuel. Elle a confié la création de ce visuel à l'artiste Arnaud Faugas qui est connu à Bordeaux depuis une vingtaine d'années pour ses illustrations pleines d'humour et souvent liées au monde des grands vins de Bordeaux.

Il partage les valeurs chères aux Crus Bourgeois du Médoc : Innovation – Humanité – Accessibilité – Exigence – Impartialité - Authenticité



### Quelques mots sur l'artiste :

Après des études dans sa ville natale de Bordeaux Arnaud Faugas est parti découvrir le monde. Il ouvre avec des amis américains un restaurant dans une île de Nouvelle-Angleterre. Les hivers sont consacrés aux voyages, en particulier la Chine où il achète sa première œuvre d'art. Cette vie bohème, d'étude, rencontre un sujet inattendu sous la forme de quelques godets d'aquarelle, d'encre de Chine et de feuilles de dessins, les mêmes accessoires qu'il utilise encore aujourd'hui. Naturellement, presque sans effort, se développent les sujets, les dessins, les couleurs. Un an après, c'est la première exposition, 40 tableaux, un succès auxquels vont ressembler les suivants. Il partage avec le public des tableaux joyeux, dynamiques et humoristiques, une vision optimiste et gaie de l'existence : des séries d'illustrations des fables de Jean de La Fontaine, celles décrivant les musiciens de l'orchestre, et bien sûr les séries de grands tableaux décrivant les villes de Bordeaux, et de Paris. « Né dans un milieu viticole, j'ai trouvé dans le monde des vins de Bordeaux une nature généreuse et civilisée, dont j'aime décrire les codes et les usages : je renouvelle le genre en alliant histoires, couleurs et fantaisie, portant haut et loin les couleurs et les valeurs de cette belle alliance du travail de l'homme et de la nature ».

## Les chiffres clés des Crus Bourgeois du Médoc

**304** châteaux éligibles

**246** châteaux reconnus pour le millésime **2009**

**99 Crus Bourgeois en Médoc,**

Soit 40% des crus reconnus, représentant près de 15 millions de bouteilles

**85 Crus Bourgeois en Haut-Médoc,**

Soit 35% des crus reconnus, représentant près de 12 millions de bouteilles

**13 Crus Bourgeois en Listrac,**

Soit 5% des crus reconnus, représentant près de 1 million de bouteilles

**16 Crus Bourgeois en Moulis,**

Soit 6% des crus reconnus, représentant plus de 1 million de bouteilles

**9 Crus Bourgeois en Margaux,**

Soit 4% des crus reconnus, représentant près de 1 million de bouteilles

**5 Crus Bourgeois en Pauillac,**

Soit 2% des crus reconnus, représentant près de 250 000 bouteilles

**19 Crus Bourgeois en Saint-Estèphe,**

Soit 8% des crus reconnus, représentant plus de 1,5 millions de bouteilles

Une surface de **4 300 hectares** environ, soit 26 % de la surface viticole du Médoc.

Une production d'environ **32 millions de bouteilles** pour le millésime 2009, soit 38 % de la production du Médoc,

*Soit une augmentation du volume de près de 30% par rapport au millésime 2008.*

*218 Crus Bourgeois 2009 étaient également reconnus pour le millésime 2008.*

*164 Crus Bourgeois 2009 étaient également classés en 2003.*

*126 Crus Bourgeois 2009 faisaient partie de la liste établie en 1932.*

*101 Crus Bourgeois 2009 étaient classés en 1932 et en 2003.*

*95 Crus Bourgeois 2009 étaient reconnus en 2008, classés en 1932 et en 2003.*